Développer le mécénat et les financements alternatifs à l'échelle de la commune
en visioconférence

SESSION PROGRAMMÉE — 1 journée en visioconférence (7 heures)
- **Lundi 14 décembre 2026, de 9h00 à 17h00**
- **Ouverture confirmée — il reste des places**

Inscription DIF Élu en un clic : s'inscrire sur moncompteformation.gouv.fr

Durée de la session : 7 heures (1 journée)
Domaine de formation : ELU0204 – Action culturelle / Tourisme / Patrimoine
Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire
Public : Élus,
Collaborateurs d'élus,
Cadres administratifs, agents de la collectivité.

Le mécénat constitue aujourd'hui un levier stratégique pour enrichir l'action publique sans alourdir les budgets locaux. Cette formation invite les élus et agents à découvrir les clés pour concevoir et structurer des projets de mécénat efficaces, en créant des partenariats durables avec les entreprises et les citoyens. Elle s'adresse à toutes les collectivités, qu'elles soient déjà engagées dans ce type de démarche ou en phase de réflexion.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :
- **Maîtriser les fondamentaux des nouvelles pratiques de financement.**
- **Mettre en place une stratégie et une campagne de mécénat de territoire dans le respect des règles juridiques.**
- **Attirer les mécènes autour d'un projet fédérateur.**
- **Réfléchir à des pistes pour dynamiser les liens avec les mécènes.**

Le programme :

Les repères cardinaux du mécénat
- Définition et distinction.
- Les différentes formes de mécénat.
- Chiffres et évolutions.
- Régime juridique et fiscal.

Le mécénat et ses enjeux
- Enjeux pour les collectivités.
- Enjeux pour les entreprises.
- Focus – Mécénat et particuliers.

Mise en place du mécénat
- La détermination du besoin.
- Les modalités de gestion.
- L'évaluation du projet.
- *Atelier participatif : mise en situation pour le choix d'un projet de mécénat et les étapes clés.*

La relation avec les mécènes
- Le ciblage.
- Le démarchage.
- La convention de partenariat.
- La mise en œuvre du plan.

Les points forts de la formation :

- La formation permet d'appréhender les différentes formes du mécénat et met l'accent sur la relation à nouer entre la collectivité et le mécène.
- À travers un atelier participatif, il est proposé aux stagiaires de mettre en pratique la méthodologie pour déployer un projet de mécénat.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence.
- Accès à un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes.
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois.

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Louis DE LAROMIGUIÈRE

- 10 ans d'expériences professionnelles variées, à la croisée de l'entreprise et de la sphère publique.
- Juriste et diplômé de l'ESSEC, auditeur de l'IHEDN.
- Il accompagne désormais les entreprises et les collectivités dans la déclinaison opérationnelle de leur stratégie.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ **Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :**

- **400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).**
- **560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.**

Dates et horaires de la session programmée :

Cette session se déroule en visioconférence, sur une journée (7 heures de formation) :

- **Lundi 14 décembre 2026, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**

Inscription DIF Élu : accéder à la page d'inscription sur moncompteformation.gouv.fr
Inscription DIF Élu : à valider au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation, soit au plus tard le vendredi 27 novembre 2026 (week-ends et jours fériés déduits).

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Élus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : https://www.formationdeseluslocaux.fr
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Développer le mécénat et les financements alternatifs à l'échelle de la commune

Lieu : en visioconférence
Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures
Date : Lundi 14 décembre 2026, de 9h00 à 17h00
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC *Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI*

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la page d'inscription à la formation en cliquant sur ce lien :
 s'inscrire à la session du lundi 14 décembre 2026 sur moncompteformation.gouv.fr
 Date limite d'inscription DIF Élu : vendredi 27 novembre 2026 *(la demande doit être validée au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation).*

 - *Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : cliquez-ici*
 - *Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement : cliquez-ici*
 - *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : cliquez-ici*

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne).
- Envoyez cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé inscription en ligne sur notre site internet.



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Développer le mécénat et les financements alternatifs à l'échelle de la commune**
Date de la session : **Lundi 14 décembre 2026, de 9h00 à 17h00**
Lieu de la session : **en visioconférence**

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :
Adresse :
Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction : *(Maire – Président)*
Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité :

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administrative de l'inscription (si différente du participant)
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐